

qu'Harpagon parlât au cocher ou au cuisinier.

Ne pouvant amener Montpensier à quitter Saint-Fargeau et à se rapprocher de Blois géographiquement et politiquement parlant, les affidés de Gaston (1), demeurés jusqu'alors pour leurs frais de caresses, de menaces et de ruses, cherchèrent à corrompre le domestique de la duchesse, non seulement le domestique mais encore la valetaille. Les traits d'infamie pullulent et on n'éprouverait à les citer que l'embarras du choix. Après avoir cherché à compromettre son secrétaire Préfontaine, à soudoyer son écuyer, on s'attaqua à son contrôleur des finances. Madame de Frontenac réussit à lui en imposer un "qui devait faire mer-veille", écrit Mademoiselle, "c'est-à-dire comme les autres, ses prédécesseurs ; il me vola impunément et fut contraint, le temps pascaf advenant — celui de 1653 — de me demander pardon et de me prier de lui donner ce qu'il m'avait dérobé."

"Frontenac, à son tour, voulut lui imposer un intendant dans la personne de son beau-père, M. de Neuville, lequel aurait alors succédé à d'Herbigny. Cette petite "combinazione" fut l'occasion de l'une des plus belles colères de Frontenac. Elle mérite d'être racontée.

Les "Mémoires" nous rapportent donc qu'au cours d'une promenade à Saint-Fargeau : "je vis Préfontaine qui se promenait avec Frontenac, qui parlait d'action (gesticulait violemment). Je m'aperçus que cela durait ; sa femme et Madame de Sully le remarquèrent ; elle me parurent en être inquiètes et je l'étais de mon côté. J'appelai Préfontaine, et lui demandai : Qu'est-ce que vous disait Frontenac ? Il me répondit : — Il me querrellait. Je n'ai jamais

vu si impertinent homme. Hier, il a failli manger la comtesse de Sully dans son carrosse, et voulait m'étrangler." La duchesse envoya querir M. d'Herbault, oncle de Frontenac, qui fit force excuses à Préfontaine. Frontenac passa vingt-quatre heures dans sa chambre où personne ne le vit, que sa femme et son oncle qui le gardaient jusqu'à ce que son accès fût passé. La cause de tout ce beau tapage : rancœur de Frontenac contre Préfontaine qu'il accusait d'avoir fait écarter la candidature de son beau-père au poste de d'Herbigny.

"L'attachement que ma femme et moi avons eu au service de Votre Altesse Royale, disait hypocritement Frontenac, m'a fait croire que je devais vous offrir les services de M. de Neuville." Mais la duchesse ne se laissa pas leurrer cette fois, et d'Herbigny n'eut pas de successeur.

Les chausse-trappes évitées, Montpensier eut à braver les coups de force. Gaston d'Orléans eut le triste courage de recourir à ce moyen, procédé déshonorant appliqué contre une femme. Il la contraignit de renvoyer de son service son fidèle secrétaire Préfontaine, puis Nau, un conseiller légal, avocat d'une grande probité dont elle prenait les conseils et suivait ponctuellement les avis dans le procès qu'elle avait intenté à son père au sujet de sa reddition de compte de tutelle, reddition qu'il retardait, et pour cause, par tous les moyens licites et illicites possibles, enquêtes, plaidoiries, délais d'appel et autres procédures interminables. Cette querelle de famille compliquait encore les ennuis politiques de la Grande Mademoiselle et la jetait dans des embarras inextricables en apparence. On jugera de la tablature qui lui donna ce procès par ce détail que nous rapportent les "Mémoires" à ce sujet :

"J'eus fort la migraine lorsque je reçus ces avis, (que l'affaire serait jugée dans quatre jours). Je ne laissai pas d'écrire à "trente-cinq" juges (35, vous lisez bien) des lettres assez longues ; il fallait leur représenter l'intérêt de Son Altesse Roy-

ale et le mien. Je fus obligée d'en écrire d'autres à mes amis ; j'écrivis QUARANTE lettres avec une migraine épouvantable!"

Soixante-quinze lettres en un seul jour ! cela justifie un mal de tête, "qui ne vous sort pas de l'idée", s'il m'est permis de parler en langage pittoresque.

Et quelle conduite tenaient Mesdames de Frontenac et de Fiesque, en ces temps de crise judiciaire aigüe ? Les "Mémoires" nous l'apprennent et nous édifient sur leur compte. :

"Pendant que je dînais ou soupais, écrit la duchesse, j'avais quelquefois envie de pleurer ; les larmes me venaient aux yeux : les comtesses me regardaient et me riaient au nez!"

"Monsieur le comte de Béthune étant à Saint-Fargeau, je lui fit de grandes plaintes de la conduite de la comtesse de Fiesque et de Madame de Frontenac ; cette dernière l'alla trouver les larmes aux yeux et lui témoigna le déplaisir qu'elle avait que je ne la traitasse plus comme à l'ordinaire. Il se laissa si bien duper par ce qu'elle lui dit, et moi aussi, qu'il nous raccommoda. Elle pleura beaucoup et me fit paraître une grande tendresse pour ma personne, blâma la conduite de Madame de Fiesque et me dit qu'elle renonçait à tout commerce avec elle, hors celui à quoi la bienséance l'obligeait.

Cette comédie de salon se jouait au mois de juin 1655. On verra, par la suite du récit, comment la future "Divine" tint parole.

(à continuer)

ERNEST MYRAND.

Québec, 1er septembre 1905.

C'est dans le malheur surtout que l'on goûte l'amitié, parce que c'est dans le malheur que l'on a besoin d'elle. — Azaïs.



La jeune fille s'habille pour tout monde, la jeune femme pour quelqu'un, la vieille femme pour quelques-unes. — Henri Lucenay.

(1) Je rappelle, en passant, que ce fut en l'honneur (?) de ce vilain Gaston d'Orléans, que Champlain, l'illustre fondateur de Québec, nomma le "Grand sault de la Chaudière" sur la Rivière des Outaouais, le SAUT DE GASTON !